

Plaines de vacances
Commune de Baelen



du lundi 27 février au vendredi 3 mars 2017

Pour des vacances amusantes, l'équipe d'animation t'a préparé un programme varié : sport, grands jeux, piscine, dessin, bricolage, cuisine, balades si le temps le permet, ...

Tarif : 40€ pour les 5 jours

En 2017, les plaines de vacances auront lieu durant les vacances de carnaval, de printemps (du 3 au 14 avril), d'été (du 3 au 28 juillet et du 14 au 25 août) et d'automne (du 30 octobre au 3 novembre).

Elles sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans domiciliés sur la commune de Baelen et/ou fréquentant les écoles communales. Pour les autres enfants, le tarif est doublé.

Garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30 Activités structurées de 9h à 16h

Prévoir un pique-nique pour midi et des boissons pour la journée.

Attention, les enfants doivent impérativement être propres (lange autorisé pour la sieste).



Où : à Baelen, dans les locaux de l'école communale



Inscription avant le 13 février 2017

Modalités d'inscription : remplir le document au dos de ce feuillet et le renvoyer à l'attention d'Anne-Christine Roemers :

**par courrier : administration communale, rue de la Régence, 1, 4837 Baelen
ou par e-mail : ac.roemers@baelen.be**



**Paiement uniquement par virement sur le compte de l'Administration Communale :
BE15 0910 1869 2030, avec mention du nom de l'enfant**

INSCRIPTION ET PAIEMENT OBLIGATOIRES POUR LE 13 FEVRIER

Nous insistons sur le respect de cette date limite pour une meilleure organisation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) Tél.

Inscris mon enfant (nom, prénom) Né(e) le

Domicilié(e) à CP Localité Rue N°

Fréquentant l'école de Classe

au Centre de Vacances Encadrées de **BAELEN**, du 27 février au 3 mars 2017

Tarif : 40€ (comprend toutes les activités SAUF une éventuelle sortie (cinéma, piscine, ...), environ 6€)

- Mon enfant a déjà participé aux plaines de vacances, j'ai déjà rempli une fiche médicale le concernant
- Mon enfant n'a jamais participé aux plaines de vacances, je devrai remplir une fiche médicale :
disponible à l'administration communale, auprès d'Anne-Christine Roemers (087/76.01.44)

Paiement avant le 13 FEVRIER 2017 sur le compte BE15 0910 1869 2030 de la commune de Baelen, Service Plaines, rue de la Régence, 1 à 4837 BAELEN, avec le nom de l'enfant en communication.

Bulletin d'inscription à renvoyer à Anne-Christine Roemers, administration communale, rue de la Régence, 1, 4837 Baelen, ou ac.roemers@baelen.be



Signature de la personne responsable.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur (disponible sur demande).
